



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

France Télévisions

Question écrite n° 96865

Texte de la question

M. Jean Dionis du Séjour attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le renouvellement de la convention AFM-téléthon et France Télévisions. Depuis plusieurs semaines, la présidente de l'association française contre les myopathies (AFM) a fait part de ses inquiétudes. En cette fin d'année 2010, elle s'inquiète du non-renouvellement de la convention liant France Télévisions à l'AFM dont l'actuelle prend fin dans quelques semaines. Faute de perspectives pour les prochaines éditions, l'AFM s'interroge sur l'avenir du téléthon qui permet, chaque année, de récolter des millions d'euros destinés à la recherche. Il voudrait ainsi connaître la position du Gouvernement sur ce sujet et les orientations éventuelles qu'il compte prendre afin de faciliter la reconduction de ce partenariat.

Texte de la réponse

Le ministre de la culture et de la communication se félicite de la formidable initiative du téléthon lancée en 1987 par l'Association française contre les myopathies (AFM) pour appeler l'attention sur les maladies génétiques méconnues. Grâce à cette exposition médiatique, le ministre souligne que la collecte de dons effectuée lors des éditions successives du téléthon a servi à financer l'ensemble de la recherche. Le téléthon est un exemple d'engagement de la télévision publique au service de la générosité. Cependant, le Gouvernement n'intervient pas dans l'élaboration détaillée des grilles de programmes qui relève de la responsabilité des dirigeants des chaînes de télévision. C'est une condition nécessaire de la liberté de communication. Toutefois, devant la polémique soulevée en 2009 sur la place accordée aux différentes causes à la télévision, le Premier ministre a décidé en 2010 de saisir le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de la question plus générale de l'accès des associations aux médias audiovisuels. Cette réflexion, qui associe les acteurs du monde associatif et du secteur des médias audiovisuels, devrait apporter prochainement des recommandations destinées à rendre compte de la richesse que le monde associatif représente pour notre pays. Enfin, le président de France Télévisions a réaffirmé son engagement pour le téléthon. Ainsi, une nouvelle convention liant France Télévisions à l'AFM sera renégociée, la précédente étant arrivée à échéance. Dans ce cadre, un groupe de travail sera mis en place et conduira ses discussions à la lumière des préconisations du rapport du CSA.

Données clés

Auteur : [M. Jean Dionis du Séjour](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (1^{re} circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96865

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 2010, page 13865

Réponse publiée le : 1er mars 2011, page 1983